

MODALITÉS COMPLÈTES DE L'OFFRE

JUSQU'À 200€ OFFERTS EN CARTE TOTALENERGIES POINT S GLASS ETE

Offre non cumulable avec une autre promotion en cours.
RCS LYON 315 127 944 00090

1. Présentation de l'offre

L'offre « Jusqu'à 200€ offerts en carte TotalEnergies – Point S Glass Été » (ci-après l'« Offre ») est organisée par la société Point S France, située 9 rue Curie – 69006 Lyon (ci-après l'« Organisateur »), du 6 juillet 2026 au 15 août 2026 inclus, dans les centres Point S Glass participants dont la liste est disponible sur www.points-glass.fr/offres-exclusives ou sur simple demande auprès de l'Organisateur.

Dans le cadre de cette Offre, pour tout remplacement de pare-brise réalisé dans un centre Point S Glass participant, le client peut bénéficier au choix soit d'un remboursement de franchise bris de glace dans la limite de 100€, soit d'une carte cadeau TotalEnergies d'une valeur pouvant aller jusqu'à 200€, en fonction du montant de la facture.

Une carte cadeau d'un montant de 200 € est attribuée pour toute facture strictement supérieure à 800 € TTC, tandis qu'une carte cadeau d'un montant de 100 € est attribuée pour toute facture inférieure ou égale à ce montant, avec un plancher de facturation fixé à 100 € TTC. La carte cadeau est valable pendant une durée d'un an à compter de sa date d'émission et est utilisable pour le carburant ainsi que pour les services proposés dans les stations TotalEnergies, Access et ELAN du réseau accepteur en France métropolitaine.

L'Offre n'est pas cumulable avec d'autres opérations promotionnelles en cours et est valable exclusivement dans les centres participants.

2. Conditions d'éligibilité à l'offre

Cette Offre est réservée aux personnes physiques majeures et aux personnes morales résidant ou exerçant en France métropolitaine (Corse incluse, hors DOM-TOM) (ci-après le « Client »).

L'Offre est valable pour tout remplacement de vitrage automobile réalisé pendant la période de l'opération et est limitée à une participation par véhicule (carte grise).

• **Point S France**

9 rue Curie - 69006 Lyon

Tél. 04 37 48 84 84 • www.points.fr

S.A au capital de 5 454 900 €. RCS Lyon B 315 127 944



Le remplacement de pare-brise désigne l'intervention complète consistant en la dépose du pare-brise endommagé et la pose d'un nouveau pare-brise conforme au véhicule. Cette offre est strictement limitée à cette prestation et n'inclut pas les réparations d'impact. Elle ne s'applique pas non plus aux autres éléments de vitrage automobile, tels que les lunettes arrière, vitres latérales, toits panoramiques, optiques de phares ou rétroviseurs.

Dans le cadre des opérations pare-brise Point S Glass, les offres promotionnelles en vigueur sont proposées de manière alternative et exclusive l'une de l'autre. Le Client ne peut bénéficier que d'une seule offre par changement de pare-brise, sans possibilité de cumul entre les différentes offres proposées.

3. Modalités de participation

Pour bénéficier de l'Offre, le Client doit :

- Prendre rendez-vous dans un centre Point S Glass participant pendant la durée de l'Offre.
- Faire réaliser le remplacement de son pare-brise entre le 6 juillet 2026 et le 15 août 2026 inclus.
- Effectuer une demande en ligne dans un délai maximum de cinq jours suivant la date de facturation (la date figurant sur la facture faisant foi), en se rendant sur le site points-glass.fr/offres-exclusives.
- Compléter le formulaire d'inscription avec ses coordonnées complètes et télécharger les justificatifs demandés, à savoir un scan de la facture originale ainsi qu'un scan de la carte grise au même nom et prénom.

4. Conditions d'attribution et d'utilisation du bon

Après validation conforme du dossier par la société Point S France, le Client recevra une carte cadeau TotalEnergies dont le montant est déterminé en fonction de la facture liée à l'intervention. La carte cadeau sera envoyée dans un délai de trois (3) semaines à compter de la fin de l'opération, par courrier recommandé à l'adresse renseignée lors de l'inscription. Elle est strictement personnelle, non échangeable, non remboursable et non cessible.

Les cartes cadeaux TotalEnergies peuvent être chargées dans la limite maximale de 150 € par carte. En conséquence, les Clients bénéficiant d'un montant de 200 € recevront deux cartes cadeaux de 100 € chacune.

La carte est valable pendant une durée d'un an à compter de sa date d'émission et est utilisable pour le carburant ainsi que pour les services proposés dans les stations TotalEnergies, Access et ELAN du réseau accepteur en France métropolitaine. Elle ne peut donner lieu à aucun rendu de monnaie.

6. Mentions complémentaires importantes

Toutes demandes incomplètes ou effectuées hors délai, feront l'objet d'un email indiquant les raisons de la non-livraison du bon d'achat.

L'Organisateur refusera toute demande de réclamation par courrier ou, s'il apparaissait des fraudes, falsifications de la facture d'intervention ou des dysfonctionnements intervenus dans le cadre de la participation.

Le cas échéant, l'Organisateur, ou toute personne habilitée par lui à cet effet, se réserve le droit d'exiger l'original de la facture et la carte grise du véhicule sur laquelle a été réalisé l'intervention du remplacement de pare-brise. Si la fraude est avérée, l'Organisateur sera en droit de refuser la demande de bon d'achat au Client.

Enfin, il est précisé que l'Organisateur ne saurait être tenu responsable du mauvais fonctionnement du réseau internet, ou de tout dommage, matériel ou immatériel causé aux internautes, à leurs équipements informatiques, téléphoniques et aux données qui y sont stockées, dans le cadre de leur participation à l'Offre.

Chaque Client, qui participe à l'Offre est réputé avoir pris connaissance et avoir accepté les modalités complètes de l'Offre consultable sur le site www.points-glass.fr/offres-exclusives auprès de Point S France 9 rue Curie 69006 LYON.

Les frais de participation ne seront pas remboursés par l'Organisateur.

Pour toute question, contestation ou demande de complément d'information concernant cette opération, vous pouvez contacter le service client à l'adresse suivante : reclamationclient@points-france.fr avant le 26/06/2027, en précisant le nom de l'offre (Jusqu'à 200€ offerts en carte TotalEnergies – Point S Glass Été) dans l'objet de votre e-mail. L'opération sera définitivement clôturée après cette date.

7. Données personnelles :

Point S France s'engage à se conformer aux dispositions suivantes : (ci-après les « Dispositions relatives aux Données Personnelles »)

- la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés,
- le règlement général sur la protection des données 2016/679 du 27 avril 2016.



En qualité de responsable des traitements, Point S France dont le siège social est 9 rue Curie à Lyon (69006), s'engage à effectuer les opérations de traitement des données à caractère personnel vous concernant conformément aux Dispositions relatives aux Données Personnelles.

Les données collectées dans le cadre de l'opération concernent les données visées au point numéro 3 des présentes.

La validation de la participation à l'opération est subordonnée à la fourniture desdites informations, étant précisé que la participation à cette opération n'est aucunement conditionnée à la réception de prospection directe de la part du responsable de traitement.

Les données personnelles sont collectées pour les finalités suivantes : l'organisation de l'opération ainsi que l'envoi d'informations et d'offres sur les services fournis par le réseau POINT S dans le cadre de campagnes marketing-communication ultérieures.

Le traitement de vos données personnelles est fondé sur l'article 6, paragraphe 1, point a du règlement général sur la protection des données, soit le consentement.

La durée de conservation de vos données à caractère personnel est limitée à une durée maximum de 36 mois à compter de leur collecte.

Les données personnelles collectées sont destinées uniquement à la société Point S France ainsi qu'à tout éventuel sous-traitant agissant sur lesdites données. Vos données feront l'objet d'un transfert hors de l'Union Européenne dans le respect des Dispositions relatives aux Données Personnelles.

Point S prendra toutes précautions utiles aux fins de préserver la sécurité et la confidentialité de vos données et, notamment, empêcher qu'elles soient déformées, endommagées, ou que des tiers non autorisés y aient accès.

En application des Dispositions relatives aux Données Personnelles, vous pouvez à tout moment accéder à vos données, demander leur modification, leur portabilité ou leur suppression. Ainsi, vous pouvez demander à tout moment à ce que soient rectifiées, complétées, clarifiées, mises à jour ou effacées vos données.

Vous pouvez exercer vos droits en écrivant au Service Communication Point S France à l'adresse suivante : Point S France -9 rue Curie -69006 LYON. En l'occurrence, Point S France garantit que ces demandes seront prises en compte dans les meilleurs délais.

Il est par ailleurs rappelé que vous disposez d'un droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente en cas de non-respect par Point S France de ses obligations en la matière.





La collecte de vos données personnelles est obligatoire pour participer à l'opération. Par conséquent, les personnes qui exerceront le droit de suppression des données les concernant avant la fin de l'opération seront réputées renoncer à leur participation.

• **Point S France**

9 rue Curie - 69006 Lyon

Tél. 04 37 48 84 84 • www.points.fr

S.A au capital de 5 454 900 €. RCS Lyon B 315 127 944

